

## COMMUNE DE LANCY

### PROJET DE RESOLUTION

au sens de l'article 34 du règlement du Conseil municipal de Lancy

### **Pour la mise en place d'une stratégie communale d'accueil de réfugiés en réponse à la crise actuelle**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Nos autorités cantonales, compétentes en matière de prise en charge des réfugié-e-s, sont dans une situation extrêmement difficile. En effet, depuis plusieurs mois, elles ne disposent pas d'assez de lits pour loger l'ensemble des réfugié-e-s, faute d'anticipation. Elles se sont donc résolues à convertir des abris de la protection civile en véritables « lieux de vie ». Certaines personnes y séjournent déjà depuis plus d'un an à Genève. Or la loi permet d'y loger des réfugiés trois mois au maximum.

Notre commune a l'opportunité de démontrer la solidarité intercommunale dont elle sait faire preuve, par exemple par la mise à disposition temporaire de bâtiments non affectés ou d'un terrain pour accueillir des logements modulaires propriétés du canton. Un appel à la population pourrait également être lancé pour rechercher des familles d'accueil. Des réfugiés pourraient ainsi être hébergés dans des conditions nettement plus acceptables que les abris de la protection civile.

Le Conseil administratif doit pouvoir agir avec le soutien du Conseil municipal pour prendre des engagements fermes vis-à-vis du Canton, tant en nombre qu'en qualité et en durée d'hébergement. Des relais doivent être trouvés dans la population sensibilisée par les médias, notamment en mobilisant les organismes subventionnés pour offrir des activités visant une intégration rapide des personnes accueillies sur la commune.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Lancy

**déclare :**

- Soutenir le Conseil administratif dans l'élaboration d'une stratégie urgente en lien avec les autorités cantonales en vue d'accueillir des réfugiés sur notre commune, par un effort extraordinaire proportionnel à la crise humanitaire se déroulant aux portes de notre continent ;
- Inviter le Conseil administratif à rechercher des solutions afin d'y accueillir des réfugiés sur notre territoire (p.ex. habitations non affectées, terrains communaux ou privés pour logements modulaires, hébergement dans des familles etc.), en portant un soin particulier à leur intégration parmi la population ;
- Inviter la population à soutenir cette démarche en leur offrant des cours, formations, activités, notamment dans le cadre d'organismes subventionnés ou en privé (bénévolat).

Les Verts  
PS - Parti Socialiste  
PDC - Parti Démocrate Chrétien

Lancy, le 24 septembre 2015

Conseil municipal du 24 septembre 2015  
Résolution acceptée par 23 oui, 0 non, 8 abstentions